

États financiers de

FONDATION BRAIN CANADA

pour l'exercice clos le 31 décembre 2015

FONDATION BRAIN CANADA

Table des matières

	Page
Rapport des auditeurs indépendants	
État de la situation financière	1
État des résultats	2
État de l'évolution de l'actif net	3
État des flux de trésorerie	4
Notes afférentes aux états financiers	5 - 16
 Annexe	
Annexe - Charges de bourses et subventions et charges d'exploitation	17



KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.
Tour KPMG
Bureau 1500
600, boul. de Maisonneuve Ouest
Montréal (Québec) H3A 0A3

Téléphone (514) 840-2100
Télécopieur (514) 840-2187
Internet www.kpmg.ca

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux membres du Conseil d'administration de la Fondation Brain Canada

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Fondation Brain Canada, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2015, les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes, qui comprennent un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifiions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève de notre jugement, et notamment de notre évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, nous prenons en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.



Page 2

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation Brain Canada au 31 décembre 2015, ainsi que de ses résultats d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

KPMG A.R.L. / S.E.N.C.R.L.

Le 23 février 2016

Montréal, Canada

FONDATION BRAIN CANADA

État de la situation financière

31 décembre 2015, avec informations comparatives de 2014

	2015	2014
Actif		
Actifs à court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	18 796 901 \$	6 116 134 \$
Dépôts à terme	6 726 828	29 371 628
Intérêts courus à recevoir	70 849	237 393
Bourses et subventions payées d'avance	334 673	369 807
Remboursement de bourses et subventions à recevoir	274 850	–
Autres débiteurs	80 872	47 769
Frais payés d'avance et dépôts	13 545	7 735
Apports à recevoir	–	20 000
	26 298 518	36 170 466
Immobilisations (note 3)	129 332	101 183
	26 427 850 \$	36 271 649 \$
Passif et actif net		
Passifs à court terme		
Créiteurs et charges à payer	58 791 \$	84 726 \$
Salaires et avantages sociaux à payer (note 4)	178 527	102 550
Portion à court terme des apports reportés (note 5)	12 618 404	26 699 113
	12 855 722	26 886 389
Apports reportés (note 5)	13 465 362	9 278 494
	26 321 084	36 164 883
Actif net		
Non affecté (insuffisance)	(22 566)	5 583
Investi en immobilisations	129 332	101 183
	106 766	106 766
Engagements (note 7)		
	26 427 850 \$	36 271 649 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

Au nom du conseil,

_____, administrateur

_____, administrateur

FONDATION BRAIN CANADA

État des résultats

Exercice clos le 31 décembre 2015, avec informations comparatives de 2014

	2015	2014
Produits		
Apports affectés (note 5)	33 599 542 \$	10 180 524 \$
Apports non affectés	83 560	92 072
	<hr/>	<hr/>
	33 683 102	10 272 596
Revenu d'intérêts et de placements	19 630	18 439
	<hr/>	<hr/>
	33 702 732	10 291 035
Charges		
Bourses et subventions (annexe)	31 228 434	8 498 432
Exploitation (annexe)	2 156 660	1 779 298
Frais d'exploitation facturés par d'autres organisations	283 107	–
Amortissement des immobilisations	34 531	13 608
	<hr/>	<hr/>
	33 702 732	10 291 338
Excédent des produits sur les charges (charges sur les produits)	<hr/> – \$	<hr/> (303)\$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

FONDATION BRAIN CANADA

État de l'évolution de l'actif net

Exercice clos le 31 décembre 2015, avec informations comparatives de 2014

	Investi en immobilisations	Non affecté	Total 2015	Total 2014
Solde au début de l'exercice	101 183 \$	5 583 \$	106 766 \$	107 069 \$
Excédent des produits sur les charges (des charges sur les produits)	(34 531) ⁱ⁾	34 531	–	(303)
Acquisition d'immobilisations	62 680	(62 680)	–	–
Solde à la fin de l'exercice	129 332 \$	(22 566)\$	106 766 \$	106 766 \$

i) Représente l'amortissement des immobilisations.

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

FONDATION BRAIN CANADA

État des flux de trésorerie

Exercice clos le 31 décembre 2015, avec informations comparatives de 2014

	2015	2014
Provenance (affectation) de la trésorerie		
Exploitation		
Excédent des produits sur les charges (charges sur les produits)	– \$	(303)\$
Élément sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations	34 531	13 608
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement lié à l'exploitation		
Autres débiteurs	(33 103)	(2 273)
Frais payés d'avance et dépôts	(5 810)	89 831
Remboursement de bourses et subventions à recevoir	(274 850)	–
Apports à recevoir	20 000	(20 000)
Créditeurs et charges à payer	(25 935)	49 212
Salaires et avantages sociaux à payer	75 977	(22 678)
	(209 190)	107 397
Financement		
Apports reçus	23 907 379	11 692 818
Apports constatés à titre de produits	(33 599 542)	(10 180 524)
	(9 692 163)	1 512 294
Investissement		
Augmentation (diminution) de dépôts à terme	22 644 800	(627 178)
Acquisition de matériel informatique, mobilier et équipement	(11 082)	(55 118)
Acquisition de logiciels	(2 280)	(53 940)
Acquisition d'œuvres d'art	(49 318)	–
Produit de disposition de dépôts à terme	–	50 000
	22 582 120	(686 236)
Augmentation nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie	12 680 767	933 455
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	6 116 134	5 182 679
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	18 796 901 \$	6 116 134 \$
Informations supplémentaires relatives aux flux de trésorerie		
Intérêts courus à recevoir inclus dans les apports reportés	70 849 \$	237 393 \$
Bourses et subventions payées d'avance	35 134	(369 807)

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

FONDATION BRAIN CANADA

Notes afférentes aux états financiers

Exercice clos le 31 décembre 2015

La Fondation Brain Canada (la « Fondation ») est un organisme sans but lucratif constitué le 30 août 1997 selon la Partie II de la *Loi sur les corporations canadiennes*. La Fondation est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Le 7 octobre 2014, la Fondation a obtenu ses statuts de prorogation en vertu de l'article 211 de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif*.

La Fondation finance la recherche visant à décrypter les mystères du cerveau et à mettre au point des méthodes diagnostiques, des traitements et, en fin de compte, des moyens de guérir les maladies du cerveau. L'objectif de la Fondation est de financer les scientifiques affiliés avec les universités canadiennes, hôpitaux et autres institutions académiques impliqués dans la recherche et le développement de programmes dans un monde concurrentiel en neurosciences, d'une portée nationale.

En date du 1^{er} janvier 2015, la Fondation et Partenariat NeuroScience Canada ont fusionné en fonction de l'article 208 de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif*. Les entités fusionnées continueront en utilisant le nom Fondation Brain Canada/Brain Canada Foundation.

Étant donné que la fusion a eu lieu entre deux organismes apparentés, la transaction a été comptabilisée selon la méthode de la continuité des intérêts communs. Les états financiers de l'organisme issu du regroupement incluent les actifs et les passifs à leur valeur comptable présentés dans les comptes des organismes préexistants. Le résultat présenté par l'organisme issu du regroupement comprend le résultat des organismes préexistants à partir du 1^{er} janvier 2015. De plus, les états financiers de l'organisme issu de regroupements présentés pour les exercices précédents sont retraités pour refléter la situation financière et les résultats d'exploitation comme si les organismes n'avaient formé qu'une seule entité depuis leur constitution.

1. Principales méthodes comptables

Les états financiers sont établis conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif contenues dans la Partie III du *Manuel de CPA Canada*.

a) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds en caisse et les placements hautement liquides avec une échéance initiale de trois mois ou moins.

b) Placements à court terme

Les placements à court terme se composent de certificats de placement garanti, portant intérêt à des taux variant entre 0,70 % et 1,20 % et échéant entre janvier et novembre 2016. Selon l'entente de contribution pluriannuelle avec le ministre de la Santé, la Fondation doit investir le financement dans des titres d'emprunts portant intérêt ou dans des bons du Trésor émis par le gouvernement.

FONDATION BRAIN CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2015

1. Principales méthodes comptables (suite)

c) Immobilisations

Le matériel informatique, le mobilier et l'équipement sont enregistrés au coût. L'amortissement est calculé selon un taux annuel dégressif de 30 %.

Le logiciel est enregistré au coût. L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire sur un période de trois ans.

Les œuvres d'art sont des tableaux comptabilisés au coût historique. Ils ne sont pas amortis étant donné leur nature et leur durée de vie indéfinie.

d) Comptabilisation des produits

La Fondation applique la méthode du report aux fins de la comptabilisation des apports. Les apports externes affectés aux charges d'une ou de plusieurs périodes futures doivent être reportés et comptabilisés en produits de la ou des périodes où les charges connexes sont comptabilisées. Tous les autres apports sont comptabilisés en produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et la réception finale du montant est raisonnablement assurée.

Selon l'entente de subvention, la Fondation alloue normalement jusqu'à 10 % des apports reçus au cours de l'exercice afin de financer les charges d'exploitation.

Un apport d'actifs autre que l'encaisse est évalué à sa juste valeur à la date de l'apport.

Les produits financiers affectés sont comptabilisés à titre de produits dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont comptabilisées. Les produits financiers non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont gagnés.

e) Instruments financiers

Les instruments financiers sont comptabilisés à leur juste valeur au moment de la comptabilisation initiale. Les instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif sont ultérieurement évalués à la juste valeur. Tous les autres instruments financiers sont ultérieurement comptabilisés au coût ou au coût après amortissement, sauf si la direction a choisi de comptabiliser les instruments à la juste valeur. La Fondation n'a pas choisi de comptabiliser ces instruments financiers à leur juste valeur.

FONDATION BRAIN CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2015

1. Principales méthodes comptables (suite)

e) Instruments financiers (suite)

Les actifs financiers font l'objet d'un test de dépréciation tous les ans à la clôture de l'exercice s'il existe des indications de dépréciation. S'il existe une indication de dépréciation, la Fondation détermine s'il y a eu un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs au titre de l'actif financier. S'il y a eu un changement défavorable important dans les flux de trésorerie attendus, la Fondation ramène la valeur comptable de l'actif financier au plus élevé des montants suivants : la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus, le prix qu'elle pourrait obtenir de la vente de l'actif financier ou la valeur de réalisation que la Fondation s'attend à obtenir de tout bien affecté en garantie du remboursement de l'actif financier.

Si des faits et circonstances donnent lieu à une reprise au cours d'une période ultérieure, une moins-value doit faire l'objet d'une reprise dans la mesure de l'amélioration, la valeur comptable ne devant pas être supérieure à la valeur comptable initiale.

f) Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs, sur les informations fournies au sujet des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur les montants présentés au titre des produits et des charges de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

2. Entente de contribution et promesses d'apports

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012, la Fondation a signé une entente de contribution pluriannuelle avec le ministre de la Santé. L'objectif de l'entente est de soutenir l'établissement du Fonds canadien de la recherche sur le cerveau, qui appuiera les travaux de la plus haute qualité en science neurologique, afin d'améliorer la santé et la qualité de vie des Canadiens atteints de troubles du cerveau. Le ministre de la Santé accordera un soutien financier équivalent au financement provenant de sources non gouvernementales jusqu'à un montant maximal de 100 000 000 \$, sur une campagne de six ans. Tout financement non jumelé par la Fondation, tel que défini dans l'entente, doit être remboursé au ministre de la Santé. Le ministre de la Santé reconnaît et convient qu'un maximum de 10 % du financement de chaque exercice peut être utilisé par la Fondation pour les charges d'exploitation et à la conception d'un programme de recherche, tel que décrit dans l'entente. L'entente prend fin le 31 mars 2017.

FONDATION BRAIN CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2015

2. Entente de contribution et promesses d'apports (suite)

Le 21 juillet 2015, la Fondation a signé un amendement à l'entente de contribution pluriannuelle avec le ministre de la Santé. La date d'expiration a été changée du 31 mars 2017 au 31 mars 2020. Selon cet amendement, la Fondation recevra jusqu'à un montant de 5 794 032 \$ en 2016, 29 949 108 \$ en 2017 et 25 923 591 \$ en 2018. Le ministre de la Santé ne déboursera aucune somme après 2018. Le financement du ministre de la Santé doit être entièrement déboursé avant l'expiration de l'entente. La Fondation pourra cependant, s'il y a lieu, débourser le financement provenant de sources non gouvernementales dans les exercices postérieurs à l'expiration de l'entente pourvu que les projets de recherche recevant des bourses aient été approuvés avant l'expiration de l'entente et que la Fondation continue de faire rapport au ministre de la Santé sur le déboursement du financement de sources non gouvernementales.

En 2012, la Fondation a reçu une avance d'un montant de 20 000 000 \$ du ministre de la Santé pour les périodes de douze mois closes les 31 mars 2012 et 2013.

En 2013, la Fondation a reçu un montant de 6 747 567 \$ du ministre de la Santé équivalant au financement provenant de sources non gouvernementales entre le début de l'entente le 1^{er} avril 2011 et le 31 décembre 2012.

En 2014, la Fondation a reçu un montant de 5 404 909 \$ du ministre de la Santé équivalant au financement provenant de sources non gouvernementales en 2013.

En 2015, la Fondation a reçu un montant de 6 180 793 \$ du ministre de la Santé équivalant au financement provenant de sources non gouvernementales en 2014.

En plus des montants reçus du ministre de la Santé, la Fondation a également reçu des promesses d'apports de sources non gouvernementales. En 2015, la Fondation a atteint son objectif de jumeler les promesses d'apports pour un montant total de 100 000 000 \$. Depuis le début de l'entente le 1^{er} avril 2011, un montant de 35 670 574 \$ a été reçu et, de ce montant, 17 337 305 \$ a été reçu en 2015. Ce montant sera jumelé par le ministre de la Santé à la suite de son approbation, tel que définie dans l'entente de contribution pluriannuelle.

FONDATION BRAIN CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2015

3. Immobilisations

	2015		2014	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Matériel informatique	19 532 \$	12 735 \$	6 797 \$	6 993 \$
Mobilier et équipement	53 415	15 604	37 811	42 531
Logiciel pour la gestion des subventions	56 220	27 473	28 747	45 000
Œuvres d'art	55 977	–	55 977	6 659
	185 144 \$	55 812 \$	129 332 \$	101 183 \$

4. Salaires et avantages sociaux à payer

Les salaires et avantages sociaux à payer comprennent un montant de 6 547 \$ (3 715 \$ en 2014) au titre des sommes à remettre à l'État en lien avec les cotisations salariales.

5. Apports reportés

Les apports reportés liés aux charges d'exercices futurs représentent des subventions et des dons non dépensés grevés d'affectations externes et destinés à des programmes précis.

	2015	2014
Solde au début de l'exercice	35 607 800 \$	33 880 193 \$
Apports reçus du ministre de la Santé	6 180 793	5 404 909
Apports reçus de sources non gouvernementales	17 253 745	6 088 721
Produits financiers liés aux apports	306 297	414 501
	23 740 835	11 908 131
Moins les montants comptabilisés à titre de produits	(33 599 542)	(10 180 524)
Plus les bourses et subventions payées d'avance	334 673	369 807
Moins la tranche à court terme des apports reportés	(12 618 404)	(26 699 113)
	13 465 362 \$	9 278 494 \$

FONDATION BRAIN CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2015

6. Programmes et engagements

Le programme de régénération du cerveau a été développé avec l'objectif de soutenir des chercheurs canadiens en neuroscience dans des universités, hôpitaux et instituts à travers le pays.

a) Programme MIRI (« Multi-Investigator Research Initiative »)

Le premier concours du programme MIRI du Fonds canadien de recherche sur le cerveau a été lancé le 17 mai 2012. Les subventions accordées dans le cadre de ce programme visent à appuyer les équipes multidisciplinaires et à accélérer la recherche novatrice et transformative qui a le potentiel de modifier de façon fondamentale notre compréhension du système nerveux, son fonctionnement, son dysfonctionnement et son impact sur la santé. Le programme MIRI de 2013 a débuté le 5 novembre 2013 et le programme MIRI de 2015 a débuté le 18 décembre 2014. L'objectif de ce programme est de permettre la création de projets profitables de façon réciproque pour les établissements, les organismes bénévoles en santé et les organismes provinciaux par un cofinancement qui satisfait aux conditions, c'est-à-dire les projets qui répondent aux priorités stratégiques des partenaires et dont la subvention sera complétée par une somme égale par le gouvernement fédéral. Un montant de 9 278 205 \$ (6 398 735 \$ en 2014) a été alloué au Programme MIRI en 2015.

b) Consortium québécois sur la découverte de médicaments (« CQDM ») et l'Institut ontarien du Cerveau (« IOC ») «Focus on Brain»:

La Fondation, le CQDM et l'IOC ont lancé un programme de financement conjoint afin de promouvoir le développement d'outils innovants, de technologies et de plateformes pour accélérer la découverte de médicaments sûrs et efficaces pour les patients dont les conditions médicales affectent le cerveau et le système nerveux.

Selon les modalités d'un accord conjoint de collaboration entre le CQDM et la Fondation, la Fondation a reçu un financement d'un montant de 3 877 907 \$ de la part du CQDM. La Fondation a ensuite contribué par un montant de 7 422 368 \$ au CQDM selon ce programme. Six projets de recherche totalisant 8 399 664 \$ ont été sélectionnés par les partenaires, pour lesquels le déboursement du financement doit être complété pour le 31 mars 2018. Au 31 décembre 2015, un montant de 1 807 103 \$ issu de la contribution de la Fondation de 3 524 461 \$ avait été déboursé par le CQDM pour ces projets de recherche.

FONDATION BRAIN CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2015

6. Programmes et engagements (suite)

c) Subvention de soutien aux plateformes technologiques

Les subventions de soutien aux plateformes technologiques (« SSPT ») servent à combler un déficit de financement pour les opérations et l'entretien des principales plateformes de recherche qui fournissent du soutien technique aux niveaux national et régional, à de nombreux chercheurs dans le domaine de la neuroscience qui travaillent dans plusieurs institutions différentes. L'appel à candidatures pour les concours SSPT 2013 a été lancé le 1^{er} novembre 2013. Le 18 décembre 2014, le concours SSTP 2015 a été lancé. Trois projets sélectionnés en novembre 2015 se sont vus attribuer des bourses de recherche totalisant 8 324 955 \$. Quatre projets additionnels sélectionnés en janvier 2016 se sont vus attribuer des bourses de recherche totalisant 3 225 192 \$. Le financement sera versé sur une période allant jusqu'à trois ans aux principales plateformes de recherche qui fournissent du support technique avancé aux nombreux chercheurs travaillant dans les sciences neurologiques. En 2015 et 2014, un total de 34 577 617 \$ a été alloué à ce programme qui sera déboursé sur une période de trois ans. Un total de 4 988 845 \$ a été déboursé pour le programme SSPT en 2015 (74 991 \$ en 2014.)

d) Institut canadien de recherches avancées

Un accord conjoint de collaboration a été signé en avril 2015 entre la Fondation et l'Institut canadien de recherches avancées (« ICRA »). Cette initiative de partenariat a pour but de financer conjointement trois programmes de recherche sur le cerveau, pour un montant total de 20 000 000 \$.

En 2015, un montant de 3 643 563 \$ a été déboursé selon ce programme.

e) Famille Chagnon - Programme MIRI

Le 21 décembre 2012, un projet conjoint entre la famille Chagnon du Québec et la Fondation Neuro Canada a été annoncé, en vertu duquel 25 000 000 \$ seront versés au cours des cinq prochaines années pour accélérer la recherche en intervention pionnière et transformatrice visant à améliorer la prévention de la maladie d'alzheimer et des troubles apparentés (« MATA »). En décembre 2015, la famille Chagnon et la Fondation ont de commun accord décidé de mettre fin au financement de nouveaux projets en raison de cette entente. Le récipiendaire du premier projet MATA MIRI a été annoncé le 1^{er} mai 2014 et le projet a débuté le 1^{er} juillet 2014. Un montant de 9 996 087 \$ sera versé sur cinq ans pour le financement. À ce jour, un montant de 5 000 000 \$ a été versé par la famille Chagnon et ce montant a été jumelé par la Fondation. Au 31 décembre 2015, un total de 1 724 169 \$ (1 096 053 \$ en 2014) a été octroyé par la famille Chagnon. À cette date, 2 873 666 \$ et 4 308 342 \$ sont comptabilisés comme apports reportés à court et long terme, respectivement.

FONDATION BRAIN CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2015

6. Programmes et engagements (suite)

- f) Programme de recherche sur le développement neurologique de la Fondation Azrieli - Programme MIRI

Le 21 décembre 2012, un partenariat entre la Fondation Azrieli (Québec-Ontario-Israël) et la Fondation a été annoncé. Grâce à cette collaboration, les partenaires financeront la recherche translationnelle dans le domaine des troubles du développement neurologique, et plus particulièrement des troubles du spectre de l'autisme et du syndrome de l'X fragile. Des équipes de chercheurs canadiens, ou des équipes jumelant des scientifiques canadiens et internationaux, seront soutenues financièrement. Des montants de 7 500 000 \$ de la Fondation Azrieli et de 200 000 \$ de la Banque Nationale du Canada financeront ce programme, en plus du montant jumelé de la Fondation, pour un montant total de 15 400 000 \$. Au 31 décembre 2015, 2 951 593 \$ et 9 157 020 \$ sont comptabilisés comme apports reportés à court et à long terme, respectivement. Les quatre premiers récipiendaires du programme de recherche en neurobiologie Azrieli ont été annoncés le 1^{er} mai 2014. Un montant total de 8 691 121 \$ sur cinq ans sera versé comme financement. En novembre 2015, trois nouveaux récipiendaires ont été annoncés qui recevront un montant de 4 862 836 \$ échelonné sur trois ans. Au 31 décembre 2015, un montant de 7 700 000 \$ (5 726 000 \$ en 2014) a été alloué par la Fondation Azrieli et la Banque Nationale du Canada, et ce montant a été jumelé par la Fondation. À cette date, 2 951 593 \$ et 9 157 020 \$ sont comptabilisés comme apports reportés à court et à long terme, respectivement.

- g) Société canadienne de cancer

La Fondation collabore avec la Société canadienne de cancer (« SCC ») afin d'offrir un soutien financier additionnel aux programmes de subventions reliés aux cancers du cerveau et les cancers neurologiques. Ce programme vise à offrir du soutien aux chercheurs qui travaillent individuellement ou en équipes multidisciplinaires à divers stades de la recherche.

En 2015, quatre projets ont été choisis pour recevoir un financement conjoint, pour un montant de recherche totalisant 4 988 145 \$. Au 31 décembre 2015, un montant de 997 630 \$ a été déboursé aux chercheurs.

- h) Fondation canadienne de la SLA

La Fondation et la Société canadienne de la SLA ont convenu d'une entente d'un montant total de 20 000 000 \$ afin de financer un programme national de recherche qui englobera trois programmes financés conjointement : la bourse de transition de carrière, la bourse de découverte et la bourse d'équipe transitionnelle Arthur J. Hudson.

FONDATION BRAIN CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2015

6. Programmes et engagements (suite)

h) Fondation canadienne de la SLA (suite)

La bourse de transition de carrière identifie et engage de jeunes neuroscientifiques oeuvrant dans la recherche novatrice dans les laboratoires et les institutions académiques. Cette bourse permettra le développement d'une nouvelle génération de scientifiques dans diverses spécialités. En 2015, un montant de 500 000 \$ a été alloué à ce concours, qui a débuté le 13 février 2015. Deux candidatures ont été choisies, représentant un montant de 620 000 \$ en recherches, qui débiteront en 2016.

La bourse de découverte a été établie afin de promouvoir la recherche fondamentale afin d'identifier les causes et les traitements de la SLA et/ou les maladies neurologiques apparentées. Le concours 2014 a débuté le 4 juin 2014. Cinq projets ont été choisis, représentant un financement de 500 000 \$. Le concours 2015 a débuté le 13 février 2015 et huit projets ont été sélectionnés, représentant un montant en recherche de 800 000 \$, pour lesquels les travaux débiteront en 2016.

La bourse d'équipe transitionnelle Arthur J. Hudson est en lien avec les initiatives de recherche de la Fondation avec plusieurs chercheurs et permettra ainsi de rassembler des chercheurs en recherche clinique et fondamentale à travers le pays afin d'accélérer le développement thérapeutique. Le concours 2014 a débuté le 3 mai 2014. Un projet a été choisi, pour un montant de 489 856 \$. En 2015, un montant de 165 821 \$ a été alloué pour cette bourse, le concours ayant débuté le 13 février 2015. Cinq projets ont été choisis, totalisant 10 148 914 \$ en recherche, pour lesquels les travaux débiteront en 2016.

En 2015, un montant de 663 285 \$ a été alloué aux programmes SLA.

i) Bourses de formation

Les bourses de formation ont pour objectif de promouvoir le développement d'une future génération de chercheurs canadiens en neurosciences en leur offrant orientation, mentorat et formation sous la direction de chefs de file mondiaux en recherche. En 2015, un montant de 270 029 \$ (305 833 \$ en 2014) a été alloué aux bourses de formation Bell en recherche sur la santé mentale et un montant de 286 667 \$ (230 000 \$ en 2014) a été alloué aux bourses de formation CIBC en recherche sur le cancer du cerveau.

j) La Fondation de l'Hôpital Général Juif

La Fondation et la Fondation de l'Hôpital Général Juif ont l'objectif d'évaluer le processus et les résultats du programme d'intervention pour les adolescents à risque de problèmes psychologiques du *Réseau d'écriture pour enfants*. Une bourse de 190 385 \$ a été octroyée à un chercheur en 2015 et un total de 100 000 \$ a été déboursé pour ce programme.

FONDATION BRAIN CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2015

6. Programmes et engagements (suite)

k) La Société d'alzheimer du Canada

Le programme de recherche de la Société d'alzheimer et la Fondation ont lancé une subvention pour de nouveaux chercheurs et des chercheurs en réorientation de carrière dans les domaines de l'alzheimer et de la démence afin de leur offrir du soutien financier. Le programme a été lancé le 26 septembre 2014. La Fondation accorde deux subventions pour des nouveaux chercheurs et une subvention pour une réorientation de carrière pour un total de 673 992 \$. En 2015, un total de 93 662 \$ a été déboursé pour ce programme.

l) Bourse Barbara Turnbull

La bourse Barbara Turnbull est décernée au chercheur qui poursuit le projet de recherche jugé le plus remarquable et prometteur dans le domaine de la recherche sur la moelle épinière au Canada. En 2015, un montant de 50 000 \$ a été alloué pour la bourse, duquel 25 000 \$ était relié à 2014 et 25 000 \$ à 2015.

m) Programme de régénération du cerveau

En novembre 2003, NeuroScience Canada lançait le Programme de régénération du cerveau. Par ce programme, NeuroScience Canada et ses partenaires ont financé cinq équipes de chercheurs canadiens pluridisciplinaires et pluri-institutionnelles spécialisées dans la régénération du cerveau.

En 2011, un donateur s'est engagé à fournir la moitié des fonds pour soutenir une des équipes du programme de régénération du cerveau pour une durée additionnelle de trois ans. L'autre moitié sera financée grâce à l'entente de subvention du ministre de la Santé. Un total de 392 820 \$ a été fourni à cette équipe en 2014. Le programme s'est terminé en 2014.

n) La Fondation des maladies du coeur et de l'AVC

Un partenariat entre la Fondation et la Fondation des maladies du coeur et de l'AVC contient deux initiatives de soutien de carrière : l'initiative des futurs chefs de file de la recherche (« IFCR ») et le programme de subventions de recherche. Le programme IFCR vise les chercheurs en transition d'études postdoctorales à un poste professionnel junior dans les domaines de recherche cardiovasculaire, cérébrovasculaire et (ou) respiratoire.

Le programme de subvention de recherche finance les chercheurs dans le domaine des maladies du coeur et de l'AVC, qui font des recherches importantes, pertinentes et nouvelles dans le domaine. La Fondation a financé des chercheurs sous le programme IFCR et cinq chercheurs sous le programme de subventions de recherche pour la bourse 2014/2015 pour un total de 1 532 110 \$. Les versements commenceront en janvier 2016.

FONDATION BRAIN CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2015

6. Programmes et engagements (suite)

o) Alzheimer's Association (US):

La Fondation s'est engagée à verser jusqu'à 900 000 \$ US sur une période de trois ans pour des initiatives en collaboration avec « Alzheimer's Association (US) » et des chercheurs canadiens. En 2015, deux bénéficiaires se sont vus attribuer des bourses dans le contexte de la bourse « ALS 2015 New Investigation-Research Grant » (« NIRG »). Un bénéficiaire additionnel s'est vu attribuer une bourse à l'issue de la bourse « ALZ 2015 Investigator-initiated Research Grant : Non-pharmacological Strategies to Ameliorate Symptoms of Alzheimer's Disease and Related Dementia ». Un montant total de 397 783 \$ (285 272 \$ US) a été attribué aux trois chercheurs pour la recherche. Les versements commenceront en 2016.

p) NeuroDevNet bourses de formation

La Fondation est un partenaire de NeuroDevNet pour le programme « Developmental Neurosciences Research Training Awards ». Les bourses de formation subventionneront les candidats d'études doctorales et postdoctorales qui travaillent dans le domaine de la recherche sur l'origine, la détection précoce et le traitement des troubles de développement du cerveau. Le programme a été lancé le 15 mai 2015. Le comité de sélection a choisi huit candidats doctoraux et neuf candidats postdoctoraux pour des bourses qui ont été octroyées en septembre 2015. Le financement total est de 1 500 000 \$ et sera versé sur une période de deux ans. Les versements commenceront en 2016.

q) La Fondation RBC en partenariat avec la Fondation Nero Canada pour l'amélioration de l'administration des services de santé mentale pour les enfants et les jeunes

Le partenariat entre la Fondation RBC et la Fondation permettra de financer un projet de recherche en collaboration d'une durée de trois ans visant à améliorer l'administration des services de santé mentale en identifiant et validant des méthodes d'intervention innovatrices ainsi que des méthodes de support pour les personnes affectées et leurs familles.

Le bénéficiaire de la bourse a été annoncé en décembre 2015. Un total de 909 996 \$ sera déboursé sur une période de trois ans, débutant en 2016, et la Fondation RBC a octroyé un montant de 166 667 \$ à la Fondation. Les montants reçus ont été comptabilisés comme apports reportés au 31 décembre 2015.

r) Programme de régénération du cerveau - bourse MHM Van Tol

Cette bourse permet aux candidats doctoraux et postdoctoraux qui font partie d'une équipe de recherche subventionnée par le programme MIRI ou les bourses de formation de la Fondation d'assister à des conférences internationales, des colloques et des séances de formation. En 2015, un montant de 1 843 \$ a été versé par ce programme à un bénéficiaire.

FONDATION BRAIN CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2015

7. Engagements

La Fondation a signé un bail pour ses locaux du siège social. Les paiements minimaux, incluant les coûts des airs communs, requis pour les cinq prochaines années sont les suivants :

2016	155 100 \$
2017	151 800
2018	158 800
2019	162 200
2020	13 800
	<hr/>
	641 700 \$

8. Risques financiers

a) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Fondation ne soit pas en mesure d'honorer ses engagements en temps opportun ou à un coût raisonnable. La Fondation gère son risque de liquidité en surveillant ses besoins sur le plan du fonctionnement. La Fondation prépare des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de faire en sorte de disposer des fonds suffisants pour honorer ses engagements.

b) Risque de taux d'intérêt

La Fondation est exposé au risque de taux d'intérêt sur le dépôt à terme à taux d'intérêt fixe. Les instruments à taux fixe exposent la Fondation à un risque de variation de la juste valeur. Cependant, ce risque est réduit par le fait que le dépôt à terme échoit à court terme.

FONDATION BRAIN CANADA

Annexe - Charges de bourses et subventions et charges d'exploitation

Exercice clos le 31 décembre 2015, avec informations comparatives de 2014

	2015	2014
Bourses et formations		
Programme MIRI (« Multi-Investigator Research Initiative »)	9 278 205 \$	6 398 735 \$
CQDM/IOC - Programme focus sur les neurosciences	7 422 368	–
Programme SSPT	4 988 845	74 991
Institut canadien de recherches avancées	3 643 563	–
Famille Chagnon - MATA MIRI	1 724 169	1 096 053
Programme de recherche sur le développement neurologique de la Fondation Azrieli	1 708 168	–
Société canadienne du cancer - subvention pour un impact	997 630	–
Programme de recherche avec la Société canadienne de la SLA	663 285	–
Bourses de formation CIBC	286 667	230 000
Bourses de formation Bell	270 029	305 833
La Fondation de l'Hôpital Général Juif	100 000	–
Programme de recherche avec la Société d'Alzheimer du Canada	93 662	–
Bourse Barbara Turnbull	50 000	–
Programme de régénération du cerveau - MHM Van Tol Award	1 843	–
Programme de régénération du cerveau - Dr. David Park	–	392 820
	31 228 434 \$	8 498 432 \$
Exploitation		
Salaires et déductions salariales	1 049 317 \$	913 800 \$
Matériel de communications	256 410	79 834
Campagne de financement	252 034	140 139
Honoraires	168 757	385 731
Frais de location	150 385	29 941
Frais de déplacement	66 808	83 440
Frais de consultation scientifique	63 641	12 926
Réunions du conseil	60 719	43 936
Administration	32 938	44 571
Frais de bureau	32 779	22 920
Site Internet	14 096	15 388
Assurances responsabilité des administrateurs	8 776	6 672
	2 156 660 \$	1 779 298 \$